

Enclos paroissial de l'église Saint-Georges de Néhou

COMPTE-RENDU de la VISITE

du 4 février 2020



Pendant la rencontre avec les élus, le cimetière est questionné sur différentes thématiques :

- **L'entretien et la végétalisation** possible pour minimiser et simplifier l'entretien : pénibilité pour les agents, temps à passer...
- **La qualité de ses ambiances** dans l'esprit de l'enclos paroissial, de l'église, des ifs... Conforter le patrimoine local, les touches « fleuries » de-ci, de-là, l'histoire des habitants et le lien aux familles qui fleurissent leur concession.
- **L'agrandissement possible du cimetière** face à la difficulté d'imposer des concessions au Nord de l'église, lieu plus humide et peu attribué par refus des familles.

Quelques éléments pour comprendre le fonctionnement actuel du cimetière :

Nombre d'enterrements par an : 3/5

Entreprises de **pompes funèbres** : Entreprises « PFG », Lemonnier et Fleury

Ossuaire : non

Caveau d'attente : non

Procédure de reprise de concessions : réalisée dans les années 80-90. Le patrimoine funéraire n'a pas été complètement recensé, néanmoins, deux associations « Les Amis de l'Ancienne Baronnie de Néhou » et « Le pays d'art et d'histoire du Clos du Cotentin » communiquent régulièrement sur leurs connaissances et découvertes de l'enclos paroissial. Dans l'enclos, on trouve 2 croix et le monument aux morts.

Concessions : pas d'information. Un espace cinéraire est réalisé en 2012.

Espace cinéraire : Oui, au Sud de l'église, à part dans le cimetière

Règlement du cimetière : Pas d'information

Végétaux emblématiques : Allée d'ifs topiaires, 3 ifs, tilleul, nombreuses tombes fleuries « jardinées ».

Surface disponible : Peu d'espace disponible au Sud, mais plus de 300m² au Nord . Un terrain de 1500m² est réservé pour l'agrandissement du cimetière.

L'entretien du cimetière est réalisé par les employés communaux. La commune a arrêté l'usage des produits phytosanitaires en 2015. Les employés communaux observent une rémanence des adventices dont le chardon et le saule, difficiles à contenir. Sur place, dans un secteur, pousse l'Hépatique des fontaines qui est une plante qui s'étale sur les sols humides en surface.

Evolutions des paysages de l'enclos paroissial

Décryptage(s)



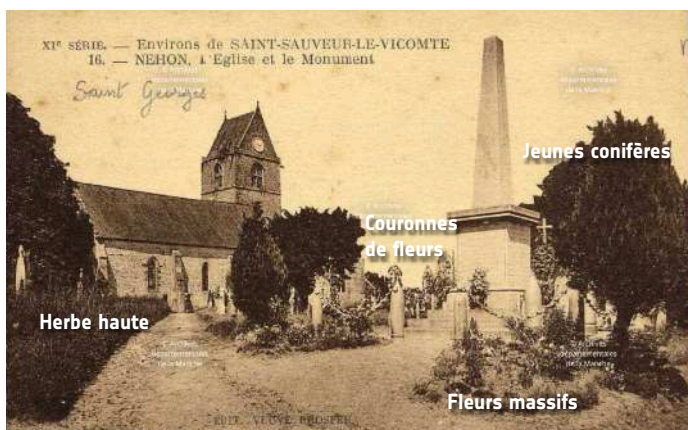
Archives départementales de la Manche - Le cimetière (sans date) 6 Fi370-19



Archives départementales de la Manche - L'église (sans date) 6 Fi370-20



Le cimetière Sud est devenu très minéral. Les ponctuations arborées, arbustives et fleuries ainsi que l'herbe ont été remplacées par des gravillons en inter-tombes. L'if a disparu, ainsi que les franges arborées de tilleuls. Le monument aux morts et les croix ont perdu leurs scénographies végétales.

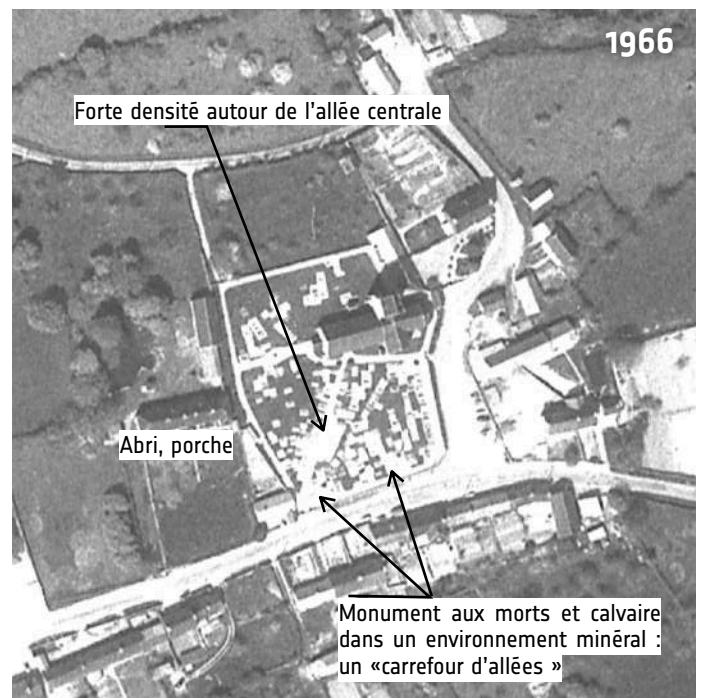
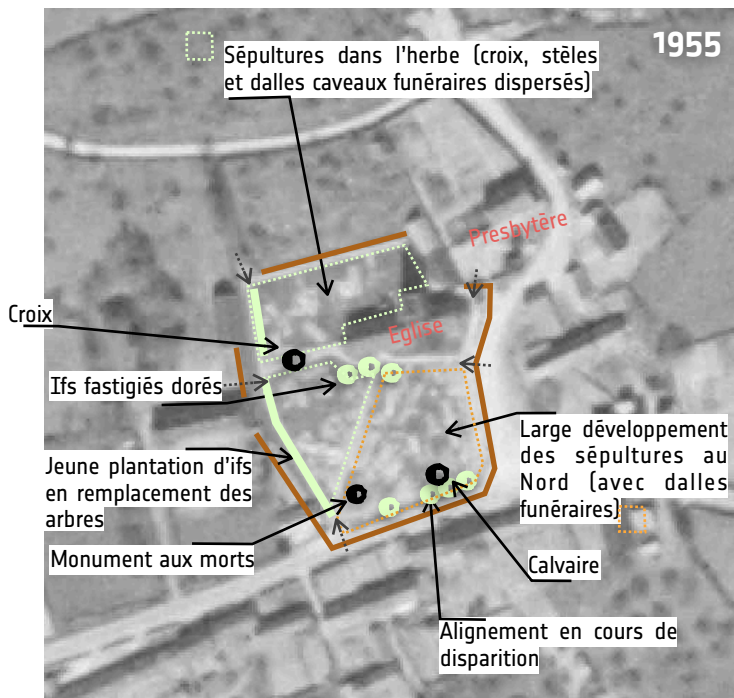
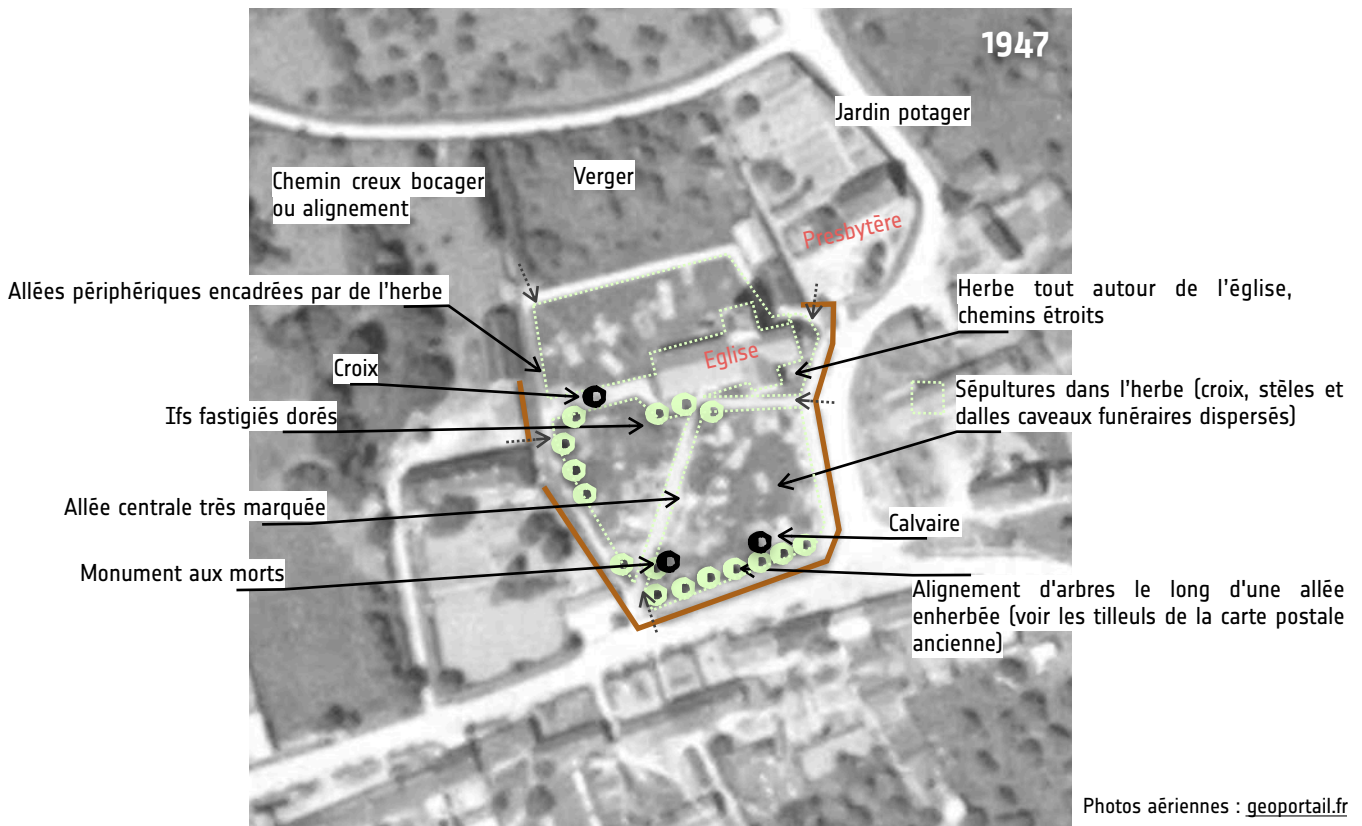


Archives départementales de la Manche - Monument aux morts (sans date) 6 Fi370-18



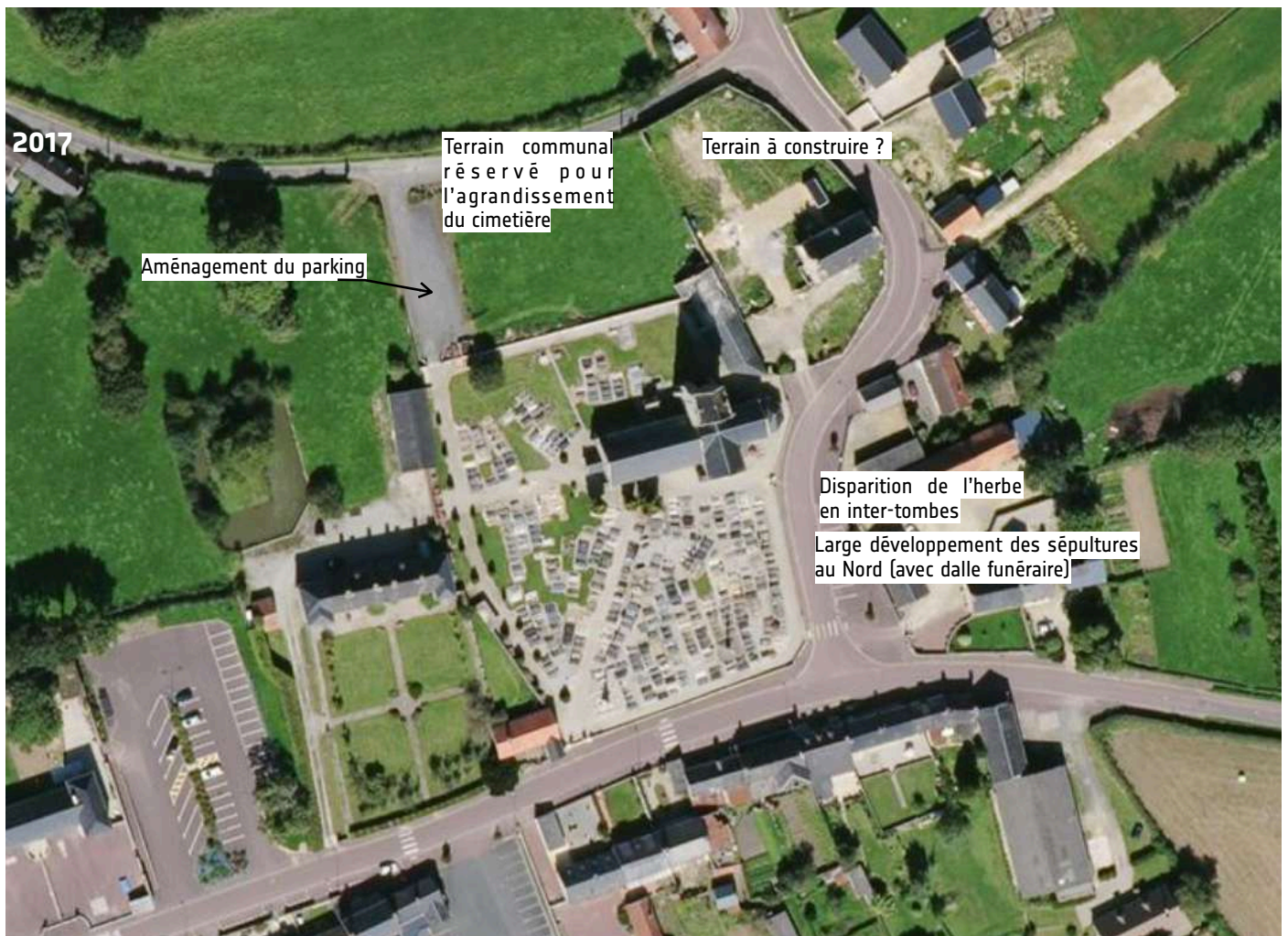
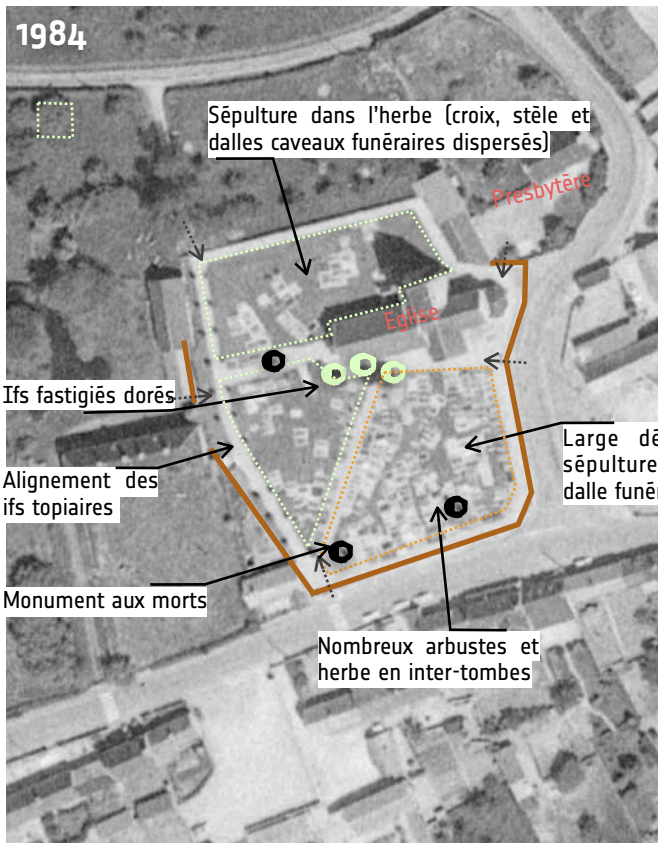
Archives départementales de la Manche - Monument aux morts (sans date) 6 Fi370-26

Evolutions des paysages de l'enclos paroissial



Le cimetière Sud se minéralise petit à petit. L'herbe disparaît d'abord au profit d'allées de plus en plus larges (assez rapidement pour l'allée centrale). Il est peu à peu remplacé par des graviers en inter-tombes (années 60). Les allées autour de l'église deviennent un socle uniforme gravillonné tardivement dans les années 70. Le parking dans l'épaisseur du chemin est très récent (années 2010).

L'ambiance de la façade Sud est largement bouleversée par l'élargissement des allées, la disparition de l'alignement en accompagnement du mur d'enclos et la banalisation dans l'usage de dalles funéraires avec des inter-tombes gravillonnés.



Le cimetière est largement ouvert sur le coeur de bourg, on l'imagine traversé et traversant. Le parking Nord conforte cet état et amène à questionner le futur agrandissement : ambiances, usages...

Au fil du temps, **le végétal a plutôt disparu**, les alignements d'arbres, les ponctuations d'arbustes, les fleurs et l'herbe. Mais le cimetière garde encore par endroits une **ambiance « jardinée », fleurie par toutes ces initiatives individuelles de familles, verdoyante** par les ifs et les sculptures végétales en topiaire (l'allée d'ifs, les buis, les véroniques) et par la campagne bocagère altérée mais encore proche, qui offrent un « fond de scène » bienvenu dans l'immensité du cimetière.

La partie Sud est devenue parfois minérale, triste et banale, là où les tombes sont les plus denses, là où se trouve le monument aux morts et le calvaire. L'allée périphérique contre le mur d'enclos est considérée comme une circulation technique régulièrement sarclée et rechargée en gravillons, à interroger avec son usage réel par les pompes funèbres. Le stock de « sablette » mis à disposition de tous, pose aussi la question des inter-tombes et de la pérennité d'une intervention végétale, face à ce **besoin de « faire propre » en mettant à nu les sols des allées, des inter-tombes, voire les sépultures anciennes sans dalles funéraires**, qui était autrefois enherbées.

La partie Nord est une vaste pelouse, partiellement occupée par les tombes et le nouvel espace cinéraire peu intimiste dans ce vaste espace. Ce lieu, en lien avec la parcelle de prairie voisine, offre l'occasion d'étendre l'esprit du jardin vers un espace plus naturel, peut-être en lien avec la présence d'eau dans le sol (arbres pompes à eau, noues végétales...).

Enfin, **l'allée d'ifs et les ifs fastigiés, les buis, l'herbe et la belle silhouette de l'église invitent à cheminer jusqu'à son parvis. Les larges allées encerclant l'église perdent ensuite complètement cet esprit verdoyant.** Le cheminement au Nord de l'édifice, est même venté et humide, espace pourtant riche d'un très beau patrimoine funéraire.

Très lentement, sans presque y prendre garde l'enclos se défait de son manteau végétal, de ses ambiances fleuries et verdoyantes, se banalise dans ses pratiques funéraires.

AVERTISSEMENT

Cette intervention du C.A.U.E. s'inscrit dans le cadre d'un conseil ponctuel sollicité par la commune de Nêhou. En aucun cas, il doit être considéré comme opérationnel, étant une démarche de conseil et de sensibilisation. Les réflexions proposées permettront à la commune de Nêhou de définir des choix d'aménagement avec un objectif de qualité que pourrait développer ultérieurement un concepteur d'exercice libéral (Architecte, Paysagiste, Urbaniste...), préalablement à toute mission de maîtrise d'oeuvre.